



## EXTRAIT N°97/2025 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 18 DECEMBRE 2025

Date de convocation :  
Le 11 décembre 2025

Nombre de conseillers municipaux  
En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 17  
Procurations 3  
Absents 12  
Excusés 1

**En cours de Séance :**

Présents 17  
Procurations 3  
Absents 12  
Excusés 1

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence de monsieur le Maire, M. Yan MONPLAISIR

**PRESENTS :**

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, M. NAPOLY Raymond, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, M. ARETO Joseph, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. MARLET Camille.

ABSENTS EXCUSES : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO), FERDINAND Thierry, (procuration à M. PALIX), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle).

ABSENTS NON-EXCUSES : M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, M. DELPHIN Laurent, M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clémence, M. ADELAIDE Michel, M. BERNABE Cédric, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel

**ASSISTANTS** M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Elona KIRISTO (DST), Mme Sandra XERRI (DSS).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture  
972-219722246-20251218-97-2025-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2025  
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Accusé de réception en préfecture  
972-219722246-20251218-97-2025-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2025  
Date de réception préfecture : 22/12/2025

## REALISATION D'UN PARCOURS SANTE AU JARDIN DU CENTENAIRE

### Le Maire expose :

Dans une démarche de promotion du sport, de la santé, du bien-être et du vivre-ensemble, la Ville de Saint-Joseph souhaite engager la réalisation d'un parcours santé au Jardin du Centenaire, espace central et stratégique du territoire communal.

Ce projet vise à créer un équipement de proximité ouvert à tous favorisant la pratique régulière d'une activité physique, la prévention des risques liés à la sédentarité et le renforcement du lien social. Il s'agit d'un espace libre d'accès, convivial et non contraignant qui s'inscrit dans une logique de développement durable grâce au choix des matériaux.

La commune contribue ainsi à renforcer le lien social et intergénérationnel, en encourageant des usages variés : pratique sportive, détente, accompagnement scolaire, marche pour la santé, activités en groupe ou individuelles.

Ce parcours santé s'inscrit dans la politique municipale de sport pour tous, avec une attention particulière portée à l'accessibilité des lieux par les résidents, les clubs, les scolaires... De plus, il participe à l'amélioration des conditions de pratique sportive des non licenciés.

Le Jardin du Centenaire bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle, au carrefour des principaux équipements sportifs de la ville et également dans un bassin scolaire actif. Ce cadre constitue un emplacement idéal pour un parcours santé structurant, favorisant la mutualisation des usages et la complémentarité des équipements existants.

Le plan de financement se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL en € (HT)				
Intitulés	Dépenses	Financeurs	Recettes	Taux
Parcours Sportif et Équipements	468 885,90 €	<b>ÉTAT</b> - DETR	188 927,83 €	32,50
Aménagement Paysager	112 430,50 €	<b>DRAJES – ANS</b> - Subvention Équipement sportifs	188 927,83 €	32,50
		<b>VILLE</b> - Autofinancement	203 460,74 €	35,00
<b>TOTAL</b>	<b>581 316,40 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>581 316,40 €</b>
				<b>100%</b>

Ce projet est inscrit dans le cadre du CRTE (Contrat de la Réussite de la Transition Écologique).

.....

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré

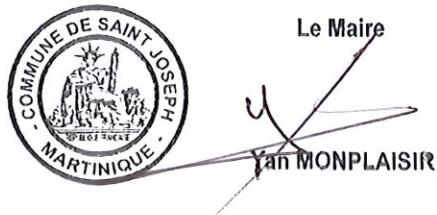
Accuse de réception en préfecture  
972-219722246-20251218-97-2025-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2025  
Date de réception préfecture : 22/12/2025

**DECIDE**, à l'unanimité  
**D'APPROUVER** l'opération ainsi que son plan de financement.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 18 décembre 2025

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Accusé de réception en préfecture  
972-219722246-20251218-97-2025-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2025  
Date de réception préfecture : 22/12/2025